

Pour une métagrammaire

Franck Neveu

Professeur à Sorbonne Université, Faculté des Lettres

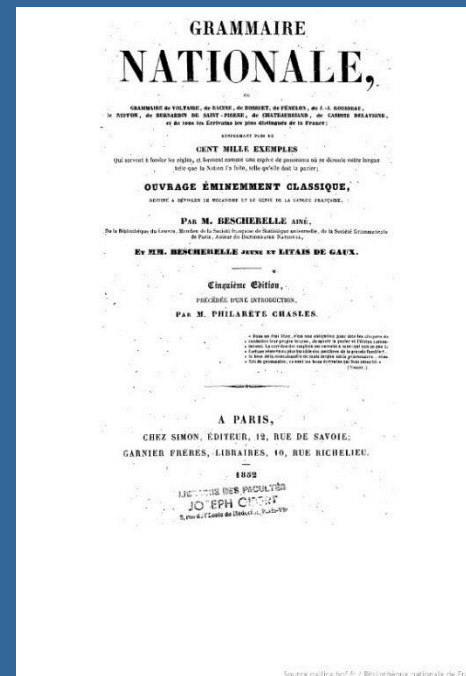
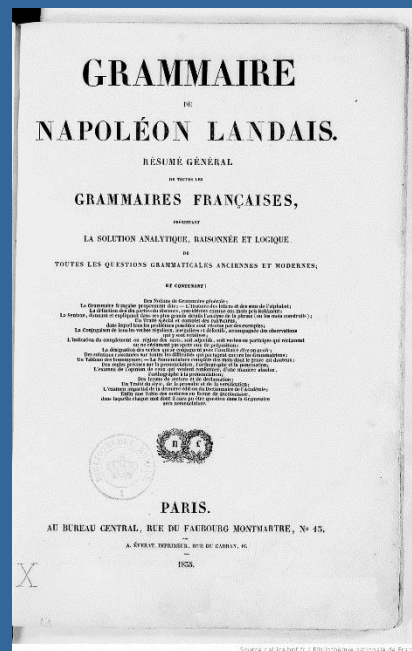
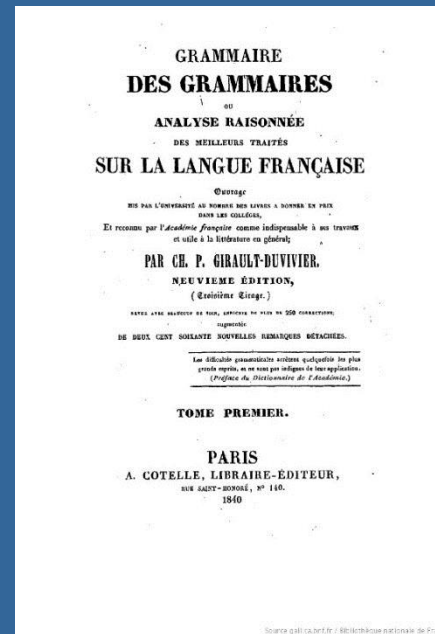
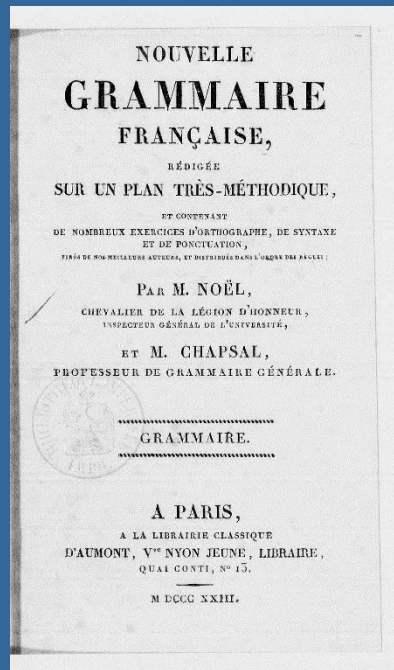
Pour une métagrammaire. De quoi sera-t-il question ?

- ❖ D'abord, je rappellerai que la grammaire n'est pas une chanson douce, et que, comme le dit Erasme, il y a autant de grammaires que de grammairiens
- ❖ Je rappellerai rapidement quelques usages de la notion de métagrammaire dans différents univers scientifiques
 - ❖ TAL, linguistique cognitive, sciences sociales, philosophie des mathématiques, la métagrammaire du point de vue de la critique de la grammaire générative, du point de vue de la didactique de la langue (Jean-Marie Zemb), et du point de vue de la théorie des degrés linguistiques chez Hjelmslev
- ❖ Ce dernier point me conduira vers une définition de la métagrammaire, considérée simplement comme l'étude épistémologique de la grammaire, qui passe par une réflexion approfondie portant sur l'observabilité en linguistique
- ❖ Cette réflexion est rendue nécessaire aujourd'hui en raison du développement de la linguistique des usages, que les bases de données langagières numériques, et l'instrumentation informatique font en quelque sorte proliférer

- ❖ J'examinerai ce sur quoi peut porter cette métaگرامmaire
 - ❖ la fonction du terme dans l'analyse grammaticale
 - ❖ le fonctionnement du discours linguistique et la place de l'acte interprétatif dans ce discours, ou comment s'opère la vision des faits dans l'analyse
 - ❖ pour illustrer cette question je prendrai l'exemple de la distinction entre traitements quantitatifs et analyses qualitatives des données langagières, ce qui me conduira à dire un mot de la place du théorique (et de la généralité) dans une linguistique à orientation principalement inductive

- ❖ Je suggérerai quelques pistes à privilégier dans cette métaگرامmaire (sur le mode assertif ou interrogatif)
 - ❖ les deux conceptions du vocabulaire grammatical (terminologie vs terminographie)
 - ❖ le terme doit-il être seulement considéré comme la manifestation ultime et mineure du cadre théorique et méthodologique ?
 - ❖ une nomenclature grammaticale peut-elle être représentative d'autre chose que du corpus dont elle résulte ?
 - ❖ l'échec de la grammaire scolaire et la dissociation des termes des textes dans lesquels ils prennent sens
 - ❖ l'intérêt majeur d'une approche terminographique du vocabulaire grammatical

- ❖ Enfin, je formulerai quelques propositions sur la contribution de la métagrammaire à l'examen de la fonction de la forme des termes
 - ❖ les options émique/étiquette
 - ❖ les termes simples/complexes, et la raison du développement de ces derniers
 - ❖ l'importance de la morphosémantique des termes : les classes de mots généralement requises dans le vocabulaire grammatical
 - ❖ quel type de rhétorique scientifique se trouve appliqué en grammaire
 - ❖ comment repérer chez un auteur de grammaire sa conception de l'auctorialité scientifique (les stratégies d'implication notionnelle, le recours massif aux idées endoxales) ?
 - ❖ et pour finir, afin de provoquer un peu le débat, cette question : qu'est-ce que la grammaire et à quoi sert-elle, et pourquoi n'y a-t-il aucun apprentissage universitaire de la lecture du texte linguistique (grammatical comme lexicographique), pourtant indispensable à la réflexion épistémologique des étudiants ?



J'ai connu un savant aux connaissances très variées, tout à fait un maître en grec, latin, mathématiques, philosophie et médecine, et presque sexagénaire, qui a tout quitté depuis plus de vingt ans pour se torturer à étudier la grammaire. Il se dirait heureux, s'il pouvait vivre assez pour définir à fond les huit parties du discours, ce que personne jusqu'ici, chez les Grecs ni chez les Latins, n'a pu faire à la perfection. Comme si c'était motif de guerre d'enlever une conjonction au domaine des adverbes ! On sait qu'il y a autant de grammaires que de grammairiens, et même davantage, puisque mon ami Alde, à lui seul, en a imprimé plus de cinq. Il n'en est pas de si barbare et de si pénible que notre homme consente à négliger ; il les feuillette et les manie sans cesse ; il épie les moindres sots qui débitent quelques niaiseries sur la matière, craignant toujours d'être volé de sa gloire et de perdre son travail de tant d'années.

Erasme, 1509/1511, *Eloge de la folie*,
chapitre 49, trad. P. de Nolhac, 1927

Collection Langages

261

L'emprise de la grammaire
Propositions épistémologiques
pour une linguistique mineure

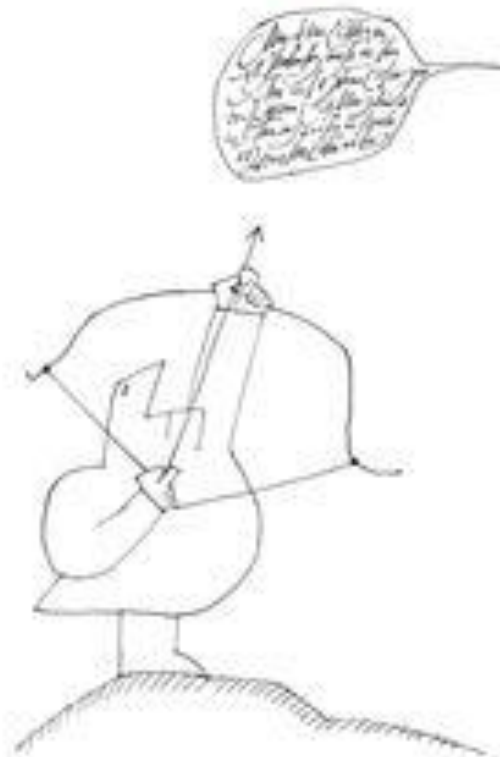
Nick Riemer

ENS
EDITIONS

Raffaele Simone
La grammatica presa sul serio

Come è nata, come funziona e come cambia

Editori  Laterza



Différents usages du terme *métagrammaire*

linguistique informatique, TAL, grammaires formelles, (Grammaires d'Arbres Adjoints, ou TAG « Tree Adjoining Grammar »)

TAG : formalisme d'analyse grammaticale exploité en linguistique formelle, et en informatique pour le traitement de la syntaxe des langages naturels. Notion introduite vers le milieu des années 1970

voir Aravind K. Joshi, Leon S. Levy et Masako Takahashi, 1975, « Tree Adjunct Grammars », *Journal of Computer and Systems Sciences*, vol. 10, n° 1 : 55-75

Métagrammaire, terme introduit dans le domaine de la linguistique informatique par Marie-Hélène Candito

Candito, M., 1996, "A Principle-Based Hierarchical Representation of LTAGs", *In Proceedings of the 16th International Conference on Computational Linguistics (COLING'96)*, volume 1, Copenhagen, Denmark : 194–199

Bottineau D., 2016, « Le languaging (langagement) et l'incorporation de la culture par la langue », in Eva Höhn & Peter Poliak *Cudzie jazyky a kultúry v teórii a praxi (Foreign Languages and Cultures in Theory and Practice)*, Faculty of Arts, Matej Bel University in Banská Bystrica : 197-222

« Pour l'enseignant, la connaissance des tenants et aboutissants descriptifs et théoriques (épi- et méta-grammaire, fonction diplomatique des opérateurs, concertation d'effets de représentation émergents) aide à la conception de ce type de démarche, mais elle ne suppose pas nécessairement un discours explicite sur ces questions en cours : l'acte grammatical n'est pas nécessairement un cours de grammaire. La manière de mobiliser une linguistique énaïve dans une perspective didactique raisonnée, efficace et réaliste est en soi un vaste champ de recherche et d'expérimentation encore incipient (i.e naissant). »

La notion d'énaïve est une façon de concevoir la cognition qui met l'accent sur la manière dont les organismes et esprits humains s'organisent eux-mêmes en interaction avec l'environnement

Kaufmann L., 2012, « Agir en règles, le pari grammatical de la sociologie pragmatique à l'épreuve de la critique », in *Raison publique*, N°16 : 227-263

Bouveresse J., 1967, « Philosophie des mathématiques et thérapeutique d'une maladie philosophique: Wittgenstein et la critique de l'apparence « ontologique » dans les mathématiques », *Cahiers pour l'analyse*, 10.9:174–208

« On ne peut rendre raison de la grammaire existante dans une méta-grammaire fondatrice, mais seulement tenter de « clarifier » la grammaire telle qu'elle est » : 185

Henri Meschonnic, 1976, « Théorie du langage, théorie politique, une seule stratégie », *Études littéraires*, « Littérature et philosophie », Volume 9, N° 3, décembre : 469-523

Zemb J.-M., 1968, *Les Structures de la proposition allemande*, Paris, OCDL

Zemb J.-M., 1972, *Métagrammaire. La proposition*, Paris, OCDL

Hjelmlsev L., « Degrés linguistiques », in *Le Langage, une introduction*, Paris, Les Editions de Minuit, 1966 pour la traduction française (Folio, 1991 : 175 et suiv.)

« En général, on sera cependant obligé de modifier quelque peu l'usage de la langue quotidienne en y introduisant une série de signes nouveaux, ceux que l'on appelle « termes techniques » ou « expressions de spécialiste ». On peut aussi remplacer, totalement ou partiellement, la langue quotidienne par une langue à formules spécialement inventée et convenant, en tant que métalangue, à la description d'autres langues [...]. » (175)

« La grammaire, description de l'état particulier d'une langue, est donc une métalangue de degré 1. [...] Comme toutes les sciences, mais à la différence des langues quotidiennes, la grammaire, doit, dans la plus large mesure du possible, définir ses propres signes. Mais toute science, donc aussi la grammaire, si nombreux que soient les signes qu'elle définit, sera obligée, à un certain moment, de mettre un terme à la série des définitions, de sorte que les signes qui entrent dans la définition de base ne soient définis de nouveau.

Dans toute science, il subsistera donc certains indéfinissables ou certaines notions fondamentales, c'est-à-dire des dénominations qui ne peuvent être définies dans la langue dont il s'agit et qui ne peuvent l'être que par l'introduction d'une autre langue, métalangue par rapport à la première. Ainsi, il restera sans doute aussi dans la grammaire certaines notions fondamentales, certaines dénominations indéfinies, que l'on ne pourra définir qu'en introduisant une métalangue de degré 2 ou une métagrammaire. » [...] (176)

« Entre la métagrammaire et la grammaire (comme entre toute métalangue et sa langue-objet), il subsiste une relation de présupposition unilatérale : la métalangue présuppose la langue-objet, et la métagrammaire présuppose donc la grammaire. En d'autres termes : les sons et les significations présupposent les éléments de l'expression et du contenu ; la dénomination présuppose ce qui est dénommé. [...] » (178)

« A la grammaire, nous devons donc joindre une nouvelle grammaire qui traite de toutes ces « étiquettes » (nous les appelons « connotatifs ») comme le contenu par rapport à une langue donnée qui est l'expression (nous appelons « connotation » cette fonction de contenu-expression). Nous avons affaire ici à des grammaires de plusieurs degrés [...]. Il peut être utile de poursuivre cette graduation ; dans une nouvelle grammaire de troisième degré, on pourrait montrer quels sont les facteurs géographiques, historiques, sociaux et psychologiques qui sont le contenu d'une dénomination linguistique donnée [...]. » (180)

Greimas A. J., 1966, préface à la traduction française de *Le langage, une introduction*, de Louis Hjelmslev, Paris, Les Editions de Minuit (Folio, 1991, p. 11)

« La linguistique, qui considère la théorie du langage comme la condition nécessaire de ses progrès, doit renoncer à deux solutions de facilité qui s'offraient à elle jusque-là : elle pouvait ou bien s'en remettre à la philosophie qui la fonderait tout en l'intégrant dans tel ou tel univers ontologique, sans pour autant réussir à en dégager une praxis descriptive, ou bien s'en tenir à une description empirique ne cherchant qu'à délimiter les « faits », qu'à constituer les inventaires linguistiques, persuadée qu'elle était, dans l'euphorie du XIX^e siècle, qu'une science était capable de se constituer toute seule, par cumul et symbiose. [...] L'effort de Hjelmslev a donc consisté à rabaisser la philosophie du langage jusqu'au niveau où se situent les théories scientifiques et les procédures qui permettent de les formuler, tout en rehaussant des ensembles de faits récupérables par une réinterprétation leur conférant le statut de systèmes relationnels. »

Crépuscule du théorique ? Apports de la métagrammaire

Nicolai, R., 2007, *La Vision des faits. De l'a postero à l'a priori dans la saisie des langues*, Paris, L'Harmattan

Popper K., 1934, *Logik der Forschung. Zur Erkenntnistheorie der modernen Naturwissenschaft*, trad. N. Thyssen-Rutten & P. Devaux, *La Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot, 1973

Swiggers P., 1999, « Pour une systématique de la terminologie linguistique : considérations historiographiques, méthodologiques et épistémologiques », in A. Lemaréchal (dir.), *La Terminologie linguistique*, Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, nouvelle série, Tome VI, Paris, Peeters : 11-49